

droit. Écu à trois barres, une croix tréflée au pied fiché brochant sur le tout ; le champ de l'écu garni de hachures.

Diamètre, 22 millimètres. (Collection de M. Vaganay).
Planche I, n° 7.

MM. Derriaz et Vaganay possèdent encore deux variétés de ce plomb avec des différences insignifiantes. Ces variétés offrent toujours le blason des Villars-Thoire, qui était bandé d'or et de gueules, reproduit, de la même manière incorrecte, par trois barres.

La maison de Thoire, dans laquelle s'était fondue celle de Villars au commencement du xiii^e siècle, était l'une des plus illustres de la Bresse. Guichenon a donné sa généalogie dans son *Histoire de la Bresse et du Bugey* (1).

Henri de Villars, fils d'Étienne II, sire de Thoire et de Villars-en-Bresse, et de Béatrix de Faucigny, fut chanoine de l'Église de Lyon en 1270, chamarié et prévôt du chapitre (2), enfin archevêque en 1296. Il assista, en 1297, à la canonisation de saint Louis et fit, comme primat des Gaules, la levée du corps de ce roi à Saint-Denis. Il mourut à Rome le 18 juillet 1301, et fut remplacé par son petit-neveu Louis de Villars, fils d'Humbert IV, sire de Thoire et de Villars, et de Béatrix de Bourgogne, qui fut élu par le chapitre aussitôt après la mort de son grand-oncle (3).

Louis de Villars n'occupa guère plus longtemps que son oncle le siège de Lyon ; sacré en 1302, après la confirmation de son élection par le pape Boniface VIII, il mourut le 4 juillet 1308. On lui doit des fondations importantes : ce fut lui qui, en 1303, établit les carmes à Lyon, et l'année

(1) P. 213.

(2) Il existe aux archives départementales du Rhône un sceau de Henry de Villars, comme chancelier du chapitre. Ce sceau, appendu à une charte de 1285 (G. 140), porte un écu bandé de six pièces, à un lambel à trois pendants, et cette légende en lettres capitales gothiques : (+S.) DNI. HENRICI-DE-VILLARS.

(3) *Gallia christ.*, t. IV, col. 158.